



NOM du licencié :

PRENOM du licencié :

REGLEMENT INTERIEUR

1. INSCRIPTION

Une séance d'essai unique est proposée pour tout nouvel adhérent. Aucun enfant ne sera accepté dans l'enceinte du gymnase sans avoir rendu son dossier d'inscription + règlement 1 lors de la séance suivant la séance d'essai.

Le dossier est composé de :

1 feuille d'inscription à compléter recto verso (ou via site lien d'inscription)

1 certificat médical obligatoire et une photo d'identité récente

Du règlement de la cotisation dans sa totalité, si paiement en plusieurs fois se rapprocher du bureau administratif pour établir une convention.

Date limite de remise du dossier complet : au plus tard 1 séance après la séance d'essai.

Les dossiers « compétitions » doivent être rendus complets au plus tard mi- septembre. Tous dossiers non rendus à la date donnée pourra se voir refusé.

2. COTISATION

La cotisation est payable par chèque, espèces, CB, coupons sport, chèques vacances.
Nous n'acceptons pas les CESU.

Pour les paiements par chèques : Possibilité de fractionnement jusqu'en 10 fois maximum (si règlement par chèque). Il est impératif de remettre **tous les chèques** lors de l'adhésion, un échéancier sera établi. **Ceux-ci seront remis en banque le 10 de chaque mois.**

Le club est affilié ANCV, de ce fait nous acceptons le paiement des cotisations en coupons sports et Chèques-vacances, uniquement. Dans le cas de règlement par chèques vacances, un surplus de 2,5% de la somme à payer sera demandé. Cette somme correspondant aux frais de traitements appliqués par l'ANCV.

Aucun remboursement, pour quelque raison ne sera effectué en cours d'année ou une fois la séance d'essai réalisée. En cas de déménagement se renseigner auprès du bureau administratif.

Réduction famille : 10% à compter de la deuxième licence, la réduction se faisant sur la ou les cotisations les moins chères (montant de la licence 38€ déduit).

3. SECURITE

Tous les adhérents du GYMnix sont licenciés à la Fédération Française de Gymnastique : **ils sont donc assurés.**

Les parents sont tenus d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à la porte du gymnase et de venir le chercher à la fin de leurs cours au même endroit. Il en va de la sécurité de votre enfant !

Les rollers, vélos, skateboards, overboards et tous autres engins à roulettes sont interdits dans l'enceinte du gymnase ainsi que les animaux, en dehors des chiens-guide.

4. PROGRES

Assiduité et ponctualité = progrès.

Pour le bon déroulement des séances, veuillez prévenir l'entraîneur ou l'administration en cas d'absence ou de retard.
Pour les sections « compétitions », les gymnastes sont tenus de respecter leurs jours et heures d'entraînements.

5. CONVIVIALITE

Des manifestations sont prévues au cours de la saison, il est souhaitable que tous les adhérents y participent.

6. SERENITE

L'accueil se de tous se fera à l'entrée du Gymase. Seuls les gymnastes, entraîneurs et membres du bureau seront autorisés à descendre sur les plateaux des entraînements.

Pour la Petite Enfance, **les parents auront autorisation d'aider leur(s) enfant(s) dans le vestiaire.**

Pour le bien-être des enfants et le bon déroulement des séances dans le calme, il est demandé aux parents d'éteindre leur sonnerie de téléphone et d'observer le silence dans les tribunes.

Si le silence ne pouvait être observé, les responsables du club et entraîneurs n'accepteront plus leur présence dans l'enceinte du gymnase.

Des portes ouvertes et challenges vous seront proposés afin que vous puissiez observer les progrès de vos enfants.

7. SURETE

Pour plus de sûreté, nous vous demandons de retirer, chez vous, bijoux, piercings avant les entraînements. Les téléphones ou tablettes sont interdits dans la salle de gymnastique. Une boîte sera disponible pour les déposer dans le bureau administratif.

En cas de vol dans les vestiaires, **le club ne pourra être tenu responsable.**

8. TENUE

Une tenue club vous est proposée à l'achat. Elle est obligatoire pour les enfants pratiquant la compétition (veste à l'effigie du club ainsi que le justaucorps ou tenue garçon).

Tenue obligatoire pour les séances d'entraînement : justaucorps ou short, cycliste (type lycra ou jersey) et tee-shirt.

IMPORTANT :

Les cheveux doivent obligatoirement être attachés et le maquillage est interdit.

Pour des raisons d'hygiène il est interdit de pratiquer la gymnastique torse-nu dans l'enceinte du gymnase.

Val de Reuil le : Signature avec mention « lu et approuvé » :



Pour toutes les sections compétitives GAF - GAM :

Je soussigné(e) Mme Mr Reconnait être informé(e) que mon enfant est dans un groupe compétition et je m'engage auprès du club « LE GYMnix » à ce qu'il(elle) participe à tous les championnats suivant le calendrier des compétitions de la saison qui lui sera remis au plus tard fin novembre.

Seuls les entraîneurs sont aptes à décider de mettre ou non un gymnaste ou équipe en championnat. En cas de maladie ou de blessure il faudra fournir **obligatoirement** un certificat médical.

Pour toutes raisons ou événements personnels, prévenir au plus tard 5 semaines avant la date du championnat ou dès réception du calendrier.

Une pénalité de 50 € par compétition me sera réclamée en cas de non-respect de cet engagement.

A Val de Reuil le :

Calendrier reçu le.....

Nom et Prénom du responsable légal :

Signature du responsable légal précédé de la mention « lu et approuvé » :